

par-là des partisans parmi les habitans de la Capitale ; mais que la fidélité de ceux-ci n'a point souffert de partage sur ce qu'elle leur prescrit envers leur Souverain &c. »

Quelques jours après ce qui s'est passé au *Cap Corse*, savoir le 15. Juillet dernier, les Députés des Mécontents tinrent une Assemblée générale, dans laquelle ils prirent de nouvelles mesures pour soutenir leur système. On y dressa un Manifeste, & tout de suite il fut publié. Il nous a paru assez intéressant pour en donner la traduction que voici.

La Jonte Suprême & générale du Royaume de Corse à la chère Nation salut.

*L*A discorde qui commence à troubler la tranquillité publique & particulière, par une suite des anciennes animosités, auxquelles se livrent depuis quelque-tems des personnes, qui n'ayant plus devant les yeux la crainte de Dieu, ont de même perdu de vue le bien public, a obligé, chers & féaux Compatriotes, nos principaux Chefs à se rendre tous ici dans une assemblée générale, afin d'y aviser aux mesures nécessaires pour consolider l'union commune, & convenir des moyens les plus propres pour faire agir toute la rigueur de la Justice contre ceux, qui se livrant à la fougue de leurs passions, s'efforcent de se dérober à ses poursuites.

Nous avons reconnu, que le moyen le plus efficace pour obtenir un but aussi salutaire étoit de se choisir un Chef Général, Oeconomique & Politique du Royaume, revêtu d'un pouvoir illimité, excepté que dans les affaires d'Etat il ne pourra rien statuer sans le consentement du peuple ou